

LES CHORALES SCOLAIRES

Positives et pourtant menacées

Les chorales scolaires sont des enseignements complémentaires d'une heure hebdomadaire, prolongeant les cours d'éducation musicale, regroupant des élèves volontaires de différentes classes, et participant à l'éducation musicale des jeunes.

En collège, cette dynamique n'est possible qu'en lien avec l'enseignement obligatoire d'éducation musicale. L'enseignement de chorale permet à l'élève de travailler de manière plus approfondie la justesse, la qualité vocale, l'écoute, quels que soient son niveau, ses qualités musicales ou ses compétences techniques.

Rimant avec plaisir artistique et engagement, les chorales scolaires permettent à de nombreux élèves de se produire sur scène, de chanter devant un public, autant d'expériences qui resteront gravées dans leur mémoire. Les chorales scolaires, dont le nombre est considérable (voir ci-contre), contribuent à l'épanouissement des élèves, au développement de l'esprit d'équipe, et favorisent la concentration, la rigueur, la



confiance en soi. Pour l'enseignant, au-delà du travail musical personnel de sélection des chants, d'écriture d'arrangements, de préparation des concerts et des répétitions, diriger une chorale nécessite un engagement physique important pour que l'énergie, l'implication, la justesse, l'émotion soient au rendez-vous.

Rentrée 2015 : un nouveau statut pour la chorale

Le travail du geste, de l'attitude, de la voix, et la concentration en sont les clés. Le principe d'une

heure effective qui compte pour deux heures hebdomadaires dans le service des enseignants d'éducation musicale est remis en cause par de nouveaux textes. Dans ce contexte, qui ne prend pas en compte la réalité du métier, se pose d'ores et déjà pour beaucoup de collègues la question de la poursuite de leur investissement. À l'heure où le ministère affiche la mise à l'honneur des chorales scolaires avec l'opération « L'école en chœur », chacun peut mesurer l'écart entre le discours et la réalité... n

TÉMOIGNAGE

“La chorale : efforts, exigence, plaisir”



Emmanuelle Mariini, professeur d'éducation musicale, dirige la chorale « Estelle di Biguglia » du collège de Biguglia (Corse).

La chorale permet aux élèves volontaires de toutes les classes (Sixième à Troisième, SEGPA, Troisième prépa pro) de se retrouver autour d'une réalisation musicale commune... Elle comprend 45 élèves sur les 515 que compte mon collège. Elle est un espace de partage où chacun apporte sa pierre à l'édifice et où il n'est pas question de niveau de chant ou de solfège. Pour moi, la chorale est un vecteur privilégié pour faire comprendre aux élèves que l'on peut associer efforts et exigence avec plaisir. La chorale est un plus indéniable pour mon établissement et permet aussi de valoriser les cours d'éducation musicale. Son rayonnement dépasse le cadre de l'établissement puisque les

concerts sont donnés dans tout le département. Certains élèves veulent même s'inscrire au collège de Biguglia pour participer à la chorale !

Nous travaillons des chants à une et plusieurs voix, des répertoires variés (variété, classique, traditionnel...) faisant alterner le chœur avec différentes formations vocales (soliste, duos, petits groupes...). Nous nous produisons parfois avec des partenaires extérieurs et des artistes, et organisons jusqu'à huit concerts par an dans des lieux variés (auditorium du collège, théâtre, église, salle de spectacle...). L'an prochain ce sera une comédie musicale montée avec un professeur d'EPS et un professeur de lettres.

La chorale est un travail très enthousiasmant et en même temps une charge importante qui va bien au-delà des deux heures de chorale dans mon emploi du temps : choix du répertoire, préparation des séances de cours, répétitions, concerts (dans le temps scolaire et hors temps scolaire)... n

Rubrique réalisée par Sandrine Charrier

Sites

Plusieurs sites internet peuvent être consultés :

- Fédération nationale des chorales scolaires : www.fnscfr.com
- Le Hall de la chanson : www.lehall.com
- Jeunesses musicales de France : www.lesjmf.org

Chiffres

Nombre de chorales :

4 590 en collège¹

292 en lycée¹

71,13 %

des collèges publics offrent un enseignement complémentaire de chorale.

151 258

élèves participent à une chorale¹

35 élèves est l'effectif moyen d'une chorale en collège public.

Chiffres extraits de l'enquête IGEN-DEGESCO 2010-2011

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Art_culture_sport/64/6/annexe_synthese_enquete_chorale_B4646.pdf

(1) Collèges et lycées publics et privés.

Activité



Citation

« Sans la musique, la vie serait une erreur » F. Netzsche